

NATURE [ BIODIVERSITÉ ]

# Une liste rouge des espèces menacées pour nous mobiliser

Le danger qui pèse sur les espèces animales et végétales que nous côtoyons de près peut paraître intangible... Grâce aux listes rouges, cette réalité se concrétise pour nous encourager à agir.

## ■ Qu'est-ce qu'une liste rouge des espèces menacées ?

Les listes rouges ont été créées en 1964 par l'UICN (*lire par ailleurs*) dans le contexte que l'on connaît d'extinction massive des espèces. Elles ont pour but d'évaluer le niveau de menace qui pèse sur chaque espèce de flore et de faune. Elles n'établissent pas de protection pour les espèces, mais visent seulement à identifier quelles sont les priorités d'actions de conservation. Charge aux régions de s'en saisir pour mettre en



place des politiques locales. Les listes rouges comprennent plusieurs niveaux de classement, qui vont de "préoccupation mineure", pour les espèces les moins fragilisées, à "en danger critique d'extinction". Il existe aussi une catégorie pour les espèces récemment éteintes.

## ■ Quels sont les critères de classement ?

L'un des critères importants est la répartition géographique. Si une espèce se porte bien mais qu'elle n'est présente que sur quelques zones isolées, elle

est extrêmement vulnérable, car le moindre incident peut la faire disparaître. C'est le cas du saxifrage œil-de-bouc, une plante protégée des tourbières aux fleurs jaunes, qui ne se trouve en France que sur quelques stations du massif jurassien. La fragilité des espèces endémiques, c'est-à-dire implantées dans une seule région du monde, est encore plus parlante. On peut citer l'apron du Rhône, un poisson d'eau douce du bassin du Rhône qui compte seulement quelques centaines d'individus dans la Loue.

L'autre critère essentiel est la réduction de la taille d'une population sur une région donnée entre deux recensements. L'hirondelle de fenêtre fait

ainsi partie de ces espèces paraissant relativement abondantes. Pourtant, ces dernières années, la diminution de ses effectifs a été telle qu'elle est passée de "préoccupation mineure" à "quasi menacée" sur la liste rouge de notre région.

## ■ Comment sont mises à jour ces listes dans la région ?

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté s'assure que les listes rouges sont suffisamment actualisées en lançant ponctuellement leur mise à jour.

Il s'agit d'un travail conséquent mené par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel à partir des données publiques (issues d'inventaires dont dispose l'État) et de structures telles que les Ligues de protection des oiseaux, la Société d'histoire naturelle d'Autun, les conservatoi-

## POUR EN SAVOIR PLUS

### ■ Une revue



Procurez-vous le N° 16 de la revue *Bourgogne-Nature* qui fait suite aux rencontres de la fédération Bourgogne Franche-Comté Nature sur le thème : *Des listes rouges pour protéger... des inventaires pour mieux connaître*. Découvrez comment les scientifiques constituent les listes rouges de la région pour les papillons, la botanique...

### ■ Mini-glossaire

**UICN** : Union internationale pour la conservation de la nature.

**Bruno Dorbani, chargé de mission biodiversité à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne**



## Pourquoi des listes rouges en Bourgogne Franche-Comté ?

« Les listes rouges sont déclinées à plusieurs échelles. Cela permet de mieux comprendre les enjeux. Une espèce en "préoccupation mineure" au niveau mondial peut être en danger dans notre région, comme le grand tétras, qui ne compte plus qu'une centaine d'oiseaux dans le Jura. L'inverse est également possible. La situation des linottes mélodieuses est plus préoccupante à l'échelle nationale que régionale. »

## PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

## CRÉDITS

### Coordination :

Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

**Illustration** : Gilles Macagno.

**Rédaction** : Bruno Dorbani.

## ENQUÊTE

### Zoom sur le petit rhinolophe

Une chauve-souris s'est installée dans votre maison ? C'est peut-être un petit rhinolophe ! Les naturalistes de la Société d'histoire naturelle d'Autun lancent une grande enquête sur ce mammifère menacé. Pour en savoir plus et pour participer à l'enquête : [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr).